



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

**PRÉPARATION AU TROISIÈME CONCOURS D'ENTRÉE
À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION**

Session 2019

DOSSIER D'INSCRIPTION



PRÉPARATION AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA - SESSION 2019

LE CONCOURS

I. CONDITIONS REQUISES POUR S'INSCRIRE A LA PRÉPARATION

Le troisième concours s'adresse aux actifs du secteur privé, aux personnes exerçant un mandat au sein d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ainsi qu'aux personnes justifiant au 31 décembre de l'année du concours, d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.

Dans tous les cas, ils devront justifier de 8 années d'activité.

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une activité professionnelle et celui d'un mandat électif/associatif auront été simultanées ne sont prises en compte qu'à un seul titre.

II. NATURE DES ÉPREUVES

Épreuves écrites d'admissibilité	Durée	Coeff.
1- Droit public : note d'analyse et de proposition à partir d'un dossier	5h	4
2- Économie : note d'analyse et de proposition à partir d'un dossier	5h	4
3- Question contemporaine d'ordre général : composition avec dossier	5h	4
4- Questions sociales : note d'analyse et de proposition à partir d'un dossier	5h	4
5- Finances publiques : réponses à des questions courtes	3h	3
Épreuves orales d'admission	Durée	Coeff.
1- Questions relatives à l'Union européenne	30mn	3
2- Questions internationales	30mn	3
3- Entretien avec le jury à partir d'un dossier (expérience professionnelle)	45mn	6
4- Épreuve collective d'interaction	1h (cumulée)	3
5- Langue vivante étrangère	30mn	3

III. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

A - Sur le concours (conditions, nature et programme des épreuves, dossier d'inscription au concours)

Le dossier d'inscription au concours est habituellement disponible à l'ENA à partir du mois d'avril, à l'adresse suivante :

Ecole Nationale d'Administration
Service du recrutement et des évaluations
1 rue Sainte Marguerite
67000 STRASBOURG

Inscription en ligne uniquement sur le site : <http://www.ena.fr/>

B - Sur la préparation

À l'adresse suivante :

Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique
Responsables de la préparation

Mme Marie-Ange REITZ

Mme Janine PASQUET

Mme Josèphe MENTOR

ena.igpde@finances.gouv.fr

20 allée Georges Pompidou
94306 VINCENNES CEDEX

IV. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- Inscription : avril - mai (l'inscription au concours se fait auprès de l'ENA)
- Epreuves écrites d'admissibilité : fin août
- Epreuves orales d'admission : octobre
- Résultats : début décembre
- Début de la scolarité à l'ENA : 1^{er} janvier
- Durée de la scolarité : 24 mois



PRÉPARATION AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA - SESSION 2019

LA PRÉPARATION

La préparation est ouverte à toute personne réunissant les conditions requises pour se présenter en 2019 aux épreuves du troisième concours d'entrée à l'ENA.

Elle est organisée sous forme d'un enseignement à distance (fascicules « papier » ou mis en ligne) complété éventuellement par des cours en présentiel dans les locaux de l'Institut, à Vincennes.

I. PRÉPARATION À DISTANCE

Les 7 fascicules, publiés de novembre 2018 à juillet 2019, contiennent des conseils méthodologiques, des fiches et chroniques d'actualité ainsi que des devoirs à envoyer à la correction en droit public, en économie, en question contemporaine d'ordre général, en questions sociales, en finances publiques et en anglais.

A - LES SUPPORTS

- Préparation « en ligne »

Les candidats peuvent bénéficier de la préparation « en ligne », via la plateforme d'e-formation de l'IGPDE.

<https://e-formation.igpde.finances.gouv.fr/>

Le candidat s'inscrivant à la préparation en ligne recevra, par courriel en début de session, les modalités de connexion (adresse internet, identifiant et mot de passe, configuration du poste informatique).

Il est indispensable que les candidats indiquent leur adresse électronique professionnelle qui sera leur futur identifiant de connexion. Les candidats inscrits à la précédente session fourniront la même adresse électronique comme identifiant et indiqueront, le cas échéant, une nouvelle adresse électronique pour la réception des messages.

La publication sur le site internet suivra le rythme de parution des fascicules.

- Préparation « fascicule papier »

Les candidats inscrits à la préparation « fascicule papier » bénéficieront également de la préparation « en ligne », via la plateforme d'e-formation de l'IGPDE.

B - LES ENTRAÎNEMENTS AUX ÉPREUVES

Outre les devoirs par correspondance, trois types d'entraînements aux épreuves sont proposés :

- Deux concours blancs portant sur les cinq épreuves d'admissibilité se dérouleront du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars et du vendredi 19 au vendredi 26 avril 2019, chaque jour de 13h00 à 18h00 (13h00-16h00 pour l'épreuve de finances publiques) dans les locaux de l'Institut à Vincennes ou à distance dans un délai de 7 jours.
- Les galops d'essai sont des devoirs sur table organisés tous les vendredis après-midi du 11 janvier au 21 juin 2019, dans les locaux de l'IGPDE ou à distance. Dans cette dernière hypothèse, un délai de 2 jours est accordé pour envoyer le devoir à la correction.
- Les jurys fictifs : les candidats admissibles pourront, à leur demande, bénéficier d'entraînement aux épreuves orales à Vincennes, dans la limite des places disponibles.

II. PRÉPARATION EN PRÉSENTIEL

A - Les **COURS HEBDOMADAIRES** portant sur le droit public, l'économie, la culture générale, les questions sociales, européennes, internationales et les finances publiques sont organisés du lundi au jeudi de 12h30 à 14h00 et de 18h15 à 19h45. Cette préparation, d'une durée prévisionnelle de 276 heures, se déroulera du **5 novembre 2018 au 21 juin 2019**, dans les locaux de l'IGPDE.

Tous les cours feront l'objet de captations audio. Les contenus (documentation et enregistrements) seront accessibles sur la plateforme pédagogique de l'IGPDE aux seuls élèves inscrits à la préparation en présentiel.

Dans le cadre d'une inscription aux cours oraux, l'IGPDE demande au candidat de bien vouloir communiquer son numéro de téléphone portable pour être tenu informé des possibles annulations et reports de cours par sms *.

*** Le prestataire d'envoi de sms choisi par l'IGPDE ne pourra faire aucun usage des numéros de téléphone ainsi transmis.**

La responsable de la préparation en présentiel est :

Mme Marie-Ange REITZ - marie-ange.reitz@finances.gouv.fr

B - Un **CYCLE ACCELERE** sera organisé par l'IGPDE durant la dernière semaine de juin et les deux premières semaines de juillet. Il est réservé aux préparants les plus assidus et les plus méritants au regard des devoirs rendus, dans la limite d'une vingtaine de places.

Les modalités d'organisation et d'inscription à ce cycle seront précisées aux préparants au courant du mois de mars, dans le fascicule 4.



PRÉPARATION AU 3^e CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA - SESSION 2019

L'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

I. INSCRIPTION

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

La préparation est ouverte aux candidats remplissant les conditions statutaires pour se présenter aux épreuves du 3^e concours d'entrée à l'ENA de la session 2019.

La date limite d'inscription à la préparation est le **14 octobre 2018**.

Un délai sera accordé aux non-admis 2018 jusqu'au 17 décembre 2018.

Le choix et la forme de la pré-inscription sont définitifs.

A - Prestations fournies :

- un nombre prévisionnel de 7 supports ;
- la participation aux cours en présentiel à Vincennes (sur demande expresse) et l'accès aux contenus (documentation et enregistrements) ;
- l'accès au centre de documentation pédagogique de l'IGPDE ;
- la participation aux galops d'essai et aux concours blancs ;
- la participation au cycle accéléré pour les candidats les plus assidus et méritants ;
- la participation aux jurys fictifs pour les candidats admissibles, dans la limite des places disponibles.

B - Tarifs

- Préparation en ligne : **385 €**
- Fascicules et préparation en ligne : **1295 €**

II. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidats sont invités à se préinscrire en ligne sur le site de l'IGPDE

<http://www.economie.gouv.fr/igpde-prepa-concours/>

Après avoir validé leur préinscription en ligne :

- s'ils ont opté pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, aucun document n'est à transmettre au régisseur.
- tout règlement par chèque ou mandat-cash, libellé à l'ordre du **régisseur de recettes du Secrétariat général des ministères économiques et financiers** et au dos duquel sera **noté le numéro de commande**, devra être adressé au plus tard le **14 octobre 2018*** (le cachet de la Poste faisant foi) à :

Régie d'avances et de recettes du SG des MEF
Télédoc 713
120 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

* Délai accordé aux non-admis 2018

Un certificat d'inscription (à conserver durant toute la préparation) sera transmis par courrier électronique après validation définitive de l'inscription par nos services.

L'IGPDE ne procèdera au remboursement des frais de participation en aucun cas, sauf accord exprès de la directrice des Études ou de son représentant. Le refus de remboursement n'est susceptible d'aucun recours. Par ailleurs, aucun paiement fractionné et/ou différé n'est accepté.

Le choix du support et du type d'inscription est définitif. Il n'est pas possible de changer de type d'inscription en cours de préparation.

Les candidats doivent donc être extrêmement vigilants lors de leur inscription.

Attention : l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du concours ENA.